

RECONNAÎTRE ET AGIR CONTRE LES DISCRIMINATIONS RACIALES À L'UNIL

L'Université : un lieu de respect

L'UNIL garantit à ses membres le respect des droits fondamentaux de la personne humaine. Elle souhaite également promouvoir un climat de travail et d'études sain, inclusif et non discriminatoire, permettant à chaque membre de la communauté universitaire de se sentir respecté·e, de s'épanouir et de mobiliser ses compétences pour assurer au mieux la réussite de ses projets d'études, de recherche et/ou professionnels.

Les discriminations n'ont pas leur place à l'université, qu'elles soient fondées sur le sexe, l'identité de genre, l'orientation sexuelle ou affective, l'origine sociale, culturelle, nationale ou ethnique ou le fait de vivre en situation de handicap.

Les différentes nationalités, modes d'expression et expériences des membres de l'université enrichissent notre quotidien et sont un atout pour notre université. La reconnaissance et la valorisation de cette diversité doivent s'accompagner d'efforts concertés pour en assurer l'inclusion, par la création d'un environnement où chacun·e peut avoir accès aux mêmes possibilités, en accord avec les principes de respect, de liberté et de créativité défendus par l'institution.

Osons parler des discriminations raciales

Le **Bureau de l'égalité** soutient des actions visant à réduire la discrimination raciale aux niveaux structurel, institutionnel et individuel. Il est à disposition des services, des facultés et des associations de l'UNIL pour accompagner des mesures et des projets cherchant à prévenir les discriminations et à sensibiliser le milieu universitaire à cette question.

**Vous souhaitez vous investir ou avez une idée d'action contre le racisme à l'UNIL ?
Contactez-nous !**

unil.ch/egalite/racisme

Vous êtes témoin ou victime de discrimination ou d'incident raciste?

Les instances suivantes sont à disposition pour vous aider :

SERVICES À DISPOSITION DE LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE

- Le **Bureau de l'égalité** soutient toute personne qui s'estime victime de discrimination.

unil.ch/egalite

- Les **personnes de confiance** sont des conseillères et conseillers externes à l'UNIL à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire en cas de situation problématique dans le cadre des relations de travail ou d'étude.

unil.ch/help

- Le **Service des ressources humaines** conseille et accompagne les personnes qui rencontrent des difficultés professionnelles.

unil.ch/srh

SERVICES CANTONAL ET COMMUNAL SPÉCIALISÉS DANS LA PRÉVENTION DU RACISME ET LE SOUTIEN À L'INTÉGRATION

- Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI)

vd.ch/integration

- Bureau lausannois pour les immigrés (BLI)

**lausanne.ch/bli
lausanne.ch/info-racisme**

Bureau de l'égalité
Université de Lausanne
Vieux Pressoir
1015 Lausanne
egalite@unil.ch
021 692 20 59
unil.ch/egalite


UNIL | Université de Lausanne
Bureau de l'égalité